

# LE JOURNAL

## de l'ANCO

N° 5 - Décembre 2017

### EDITO

En cette période de fêtes il est de retour, le voici, le journal de l'ANCO !

Parlons de la vie de l'association avec des projets et une rencontre à venir.

Consacrons-nous à des personnalités hautes en couleur avec une pièce de théâtre à découvrir absolument, un youtubeur « le souffleur de mots » à couper le souffle, et Lucie qui a eu la gentillesse d'évoquer son vécu d'adulte devenue sourde.

Célébrons à nouveau la francophonie avec le Québec et leurs écoles d'intégration.

Et retrouvons les rubriques habituelles telles que les nouvelles technologies et le coin lecture.

**Bonne lecture !**

### SOMMAIRE

<b>VIE DE L'ASSOCIATION</b> <b>Journée thématique</b> <b>Charte déontologique</b>	p.1
<b>PAYS FRANCOPHONES</b> <b>L'école St-Jude du Québec</b>	p.2
<b>ACTES des journées de l'ANCO</b> <b>EXTRAITS</b>	P.5
<b>LES AVANCEES/TECHNOLOGIE</b> <b>Les casques à conduction osseuse</b>	p.8
<b>CULTURE : Théâtre</b> <b>« Ouïe à la vie »</b>	p.9
<b>COIN LECTURE : LA BD</b> <b>Des illustrateurs sourds</b>	p.11
<b>TEMOIGNAGE</b> <b>Lucie, adulte devenue sourde</b>	p.13
<b>ILS SONT SUR LA TOILE</b> <b>Youtube et ses youtubeurs, Vivien LAPLANE</b>	p.15

# VIE DE L'ASSOCIATION

## → Journée thématique

### **Notre prochaine rencontre approche à grands pas !!!!**

Chers adhérents, après les journées de rencontre nationale de Saint-Malo, cette année sera consacrée à un thème spécifique, **L'IMPLANT COCHLEAIRE**, le **SAMEDI 24 MARS 2018**. Ce sera le moment idéal pour échanger et en apprendre davantage sur l'implantation et la bi-implantation, les appareillages, la rééducation, les évolutions et bien d'autres sujets. A Lyon ou à Paris, vous aurez le choix ! Un médecin ORL viendra dans ces 2 villes présenter ces différents sujets et nous expliquer tout ce que nous voulons savoir. Une professionnelle d'une marque d'implant sera également présente à Paris. Le déroulé de la journée ? Une présentation le matin par ces professionnels, et des échanges sous forme de tables rondes l'après-midi.

**Venez nombreuses et nombreux ! Nous avons hâte de vous revoir !**

Concernant les inscriptions, un questionnaire est disponible sur Facebook et sur le site internet, et vérifiez votre boîte mail. Un pré-programme sera prochainement disponible !

**A très vite !**

## → Création d'une charte déontologique

L'ANCO a décidé par le biais d'un groupe de travail de se pencher sur la création d'une charte déontologique du codeur LPC, rappelant les conditions d'exercice générales de ce professionnel, à savoir la déontologie et le code de conduite.

Cette charte permet de préciser plus officiellement les attitudes et comportements à tenir en milieu professionnel, ainsi que les qualités nécessaires.

Ce document peut être utile pour les établissements et associations qui emploient des codeurs LPC ou qui accueillent des stagiaires afin de préciser les attentes. Il peut s'agir d'un contrat de confiance servant à préciser des éléments importants dans le travail auprès de partenaires.

Surveillez votre boîte mail et le site internet dès janvier 2018 ! N'hésitez-pas à nous faire vos retours !

# PAYS FRANCOPHONES : Au Canada l'équipe de l'école St-Jude du Québec nous raconte son fonctionnement : voici les propos recueillis...

## ■ *L'école St-Jude / Son fonctionnement*

Au Québec, les écoles publiques d'un secteur sont regroupées dans une entité administrative que l'on nomme « Commission scolaire ». Chaque commission scolaire comprenant des écoles primaires et secondaires (enseignements équivalents à maternelle jusqu'à 1<sup>ère</sup> année de lycée) couvre un territoire. Plusieurs territoires, incluant donc plusieurs commissions scolaires, forment une région. L'école St-Jude se trouve dans la commission scolaire Marie-Victorin qui, elle, fait partie de la région administrative de la Montérégie, une région d'environ 12 000 km<sup>2</sup> au sud de Montréal.

L'école St-Jude est une école spécialisée, à mandat régional, pour élèves sourds et malentendants, à Longueuil, sur la rive-sud de Montréal. Elle accueille des enfants à partir de l'âge de 4 ans (la scolarisation débute normalement à 5 ans au Québec) qui proviennent de partout en Montérégie. Plusieurs élèves font de nombreuses heures de route chaque jour pour se rendre à l'école et retourner à la maison à la fin de la journée. Il s'agit d'un établissement d'enseignement primaire qui regroupe la prématernelle jusqu'à la 6<sup>e</sup> année (équivalent de la maternelle moyenne section au CM2 environ).

L'école reçoit un élève dans la mesure où elle offre le meilleur service au regard de la surdité et du langage parmi les autres besoins de l'enfant. Un élève ayant des besoins plus importants en lien avec une condition comorbide<sup>1</sup> sera orienté vers un autre type de classe. Le mandat de St-Jude est de préparer les élèves pour qu'ils puissent intégrer une classe répondant à leurs besoins dans leur commission scolaire d'origine. Dans cette perspective, la langue d'enseignement est le français et le Langage Parlé Complété est utilisé dans la communication en français (Langue française Parlée Complétée) mais également en anglais langue seconde (Langue anglaise parlée complétée ou Cued English<sup>2</sup>). Le temps de fréquentation de l'école St-Jude varie d'un élève à l'autre, selon le profil langagier et la progression des apprentissages scolaires. De plus, le passage sera généralement plus long si l'enfant a besoin des services d'un interprète LPC<sup>3</sup>, car il devra apprendre à bien l'utiliser avant son intégration. Certains enfants sont scolarisés seulement 1 an à St-Jude. D'autres le sont beaucoup plus longtemps, surtout lorsqu'il y a présence de troubles associés.

L'école St-Jude se trouve dans le même bâtiment qu'une école primaire ordinaire (par opposition à spécialisée), l'école du Curé-Lequin. Cette proximité offre des occasions pour les élèves sourds de vivre des situations d'intégration parmi leurs pairs entendants, car ils se retrouvent lors des récréations et de la pause du midi. Ils sont aussi jumelés dans certains cours, comme l'éducation physique et la danse.

## ■ *Les professionnels*

L'école emploie des enseignants spécialisés en adaptation scolaire, des orthophonistes, des interprètes LPC (l'équivalent des codeurs en France) et des préposés aux élèves handicapés pour ceux qui ont besoin d'accompagnement pour les soins personnels (ex : propreté, soins particuliers) et les

<sup>1</sup> Trouble associé à une maladie ou un trouble primaire

<sup>2</sup> Cued Speech

<sup>3</sup> Codeur LPC

activités du quotidien (ex : déplacement dans les escaliers). Nous recevons aussi les services de deux audiologistes<sup>4</sup> qui sont employés par le système de santé (qui est indépendant du système d'éducation) plutôt que par l'école, mais qui sont présents dans l'école 4 jours par semaine, grâce à une entente de prêt de services.

### ■ **Nombre d'enfants scolarisés**

Environ 50 élèves sont scolarisés. St-Jude offre aussi un service de soutien « itinérant » pour les élèves intégrés dans la commission scolaire Marie-Victorin. Celle-ci regroupe 72 écoles primaires et secondaires (maternelle à 1<sup>ère</sup> année de lycée). Le service itinérant de St-Jude offre du soutien en orthophonie et en orthopédagogie (enseignement spécialisé particulier) dans l'école où l'enfant est intégré. Il y a environ 200 élèves avec difficultés auditives qui reçoivent ce service. Certains de ces élèves sont intégrés avec interprète<sup>5</sup>.

### ■ **Les codeurs LPC, leurs missions, le code**

Dans l'école, les enseignants codent lorsqu'ils enseignent aux élèves, mais il y a deux interprètes LPC engagés à temps plein, qui sont présents dans les classes à certains moments de la journée. Ils ont, entre autres missions de faciliter l'apprentissage de l'utilisation du service d'interprétation par l'élève, car ce n'est pas la même chose de recevoir le message codé en temps réel et d'utiliser le service d'un interprète pour bien accéder au message livré par une tierce personne. Les enfants doivent aussi apprendre à reconnaître quand ils ont besoin du code et comment ils peuvent l'utiliser. Les interprètes contribuent grandement au développement de cette compétence.

Lorsqu'on songe à intégrer un enfant dans une école régulière, ou même une autre classe spécialisée, les intervenants de St-Jude procèdent à une analyse pour déterminer s'il a besoin d'un interprète LPC pour poursuivre son cheminement scolaire. Si tel est le cas, il y aura entraînement intensif à l'utilisation du service d'un interprète et au décodage. L'enfant pourrait être intégré temporairement à l'école Curé-Lequin pour évaluer et/ou raffiner ses capacités à tirer profit de ce service.

### ■ **Utilisation de la Langue des Signes Québécoise**

La LSQ n'est pas utilisée à St-Jude.

### ■ **Les professions de soin**

Des orthophonistes et des audiologistes travaillent à St-Jude. À l'occasion, nous pouvons recevoir les services de psychologues. Pour les besoins en psychomotricité, les enfants doivent passer par le système de santé (séparé du système d'éducation). Ils doivent être inscrits à un centre de réadaptation pour recevoir de l'ergothérapie ou de la physiothérapie (équivalent de la kinésithérapie).

### ■ **Les écoles oralistes**

Il existe 5 écoles oralistes au Québec, dont l'école St-Jude.

### ■ **L'école Saint-Enfant-Jésus**

L'école St-Jude et l'école Saint-Enfant-Jésus font partie du même groupement. Elles ont un mandat semblable, c'est-à-dire, d'intégrer les élèves sourds dans leur école de quartier. Elles ont aussi une

---

<sup>4</sup> Audioprothésiste

<sup>5</sup> Ici, l'interprète est le codeur LPC

situation physique semblable, car elles partagent toutes les deux leur bâtiment avec une école ordinaire. Elles font cependant partie de 2 commissions scolaires différentes : commission scolaire Marie-Victorin et commission scolaire de Montréal. Les enfants habitants l'île de Montréal dont les parents font le choix d'une école spécialisée oraliste sont dirigés vers St-Enfant-Jésus. Ceux habitant la Montérégie sont dirigés vers St-Jude.

Ce sont les deux seules écoles à utiliser le langage parlé complété mais certaines écoles s'intéressent depuis récemment à l'utilisation du LPC, comme l'école J.-Jean Joubert sur la rive-nord de Montréal.

### ***Le fonctionnement de la scolarisation des enfants malentendants :***

#### **■ *Notifications et orientations***

Le dépistage de la surdité a lieu dans les centres hospitaliers (services publics) ou dans les cliniques auditives (services privés). Le test de dépistage de la surdité à la naissance est effectué dans certains hôpitaux, mais plusieurs enfants sont malheureusement encore diagnostiqués beaucoup plus tard. Les enfants sont ensuite référés à des centres de réadaptation, qui eux, présenteront les écoles disponibles aux familles.

#### **■ *Quels enfants peuvent être scolarisés à St-Jude ?***

Tous les enfants présentant une perte auditive de plus de 25 dB à la meilleure oreille.

#### **■ *Les financements de l'école***

L'école reçoit son financement de la commission scolaire Marie-Victorin, qui elle est financée par le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. L'école bénéficie aussi du soutien d'une fondation. La fondation St-Jude investit dans des projets d'intégration des jeunes, le soutien aux familles et l'achat d'équipement spécialisé. Elle soutient des activités scolaires et parascolaires et encourage des projets de recherche et de développement.

#### **■ *Au Québec, sur les territoires du Canada, entre partie francophone et anglophone***

Au Québec, le système de prise en charge des enfants avec surdité devrait être semblable, c'est-à-dire qu'il y aura dépistage, puis référence à un centre de réadaptation, puis intégration d'un milieu scolaire à l'âge de 4 ou 5 ans. Les modes de communication et les moyens d'intervention utilisés par les intervenants peuvent toutefois être différents. L'intensité des services peut aussi varier selon les régions. Par exemple, l'accès à des services de réadaptation peut être plus difficile dans les régions éloignées où le territoire à couvrir est très étendu et où le nombre d'intervenants spécialisés (ex : interprètes) est réduit. Pour ce qui est du réseau anglophone au Québec, il existe des centres de réadaptation et des commissions scolaires, donc écoles, dédiés à cette clientèle. Il n'y a cependant pas de centre de réadaptation ni d'école anglophone spécialisée qui emploient le cued english.

Pour ce qui est du reste du Canada, son territoire est tellement grand qu'il n'est pas évident de demeurer à l'affût des développements en surdité. Le cued speech est utilisé à certains endroits en Alberta, mais peu employé dans le pays en général.

# ACTES des Journées de l'ANCO - EXTRAITS

Les Actes des Journées de Rencontre Nationale de codeurs LPC des 10 et 11 mars 2017 à St Malo sont enfin disponibles !

Et oui, grâce à votre présence, aux intervenants, à vos nombreux échanges et interrogations, ces journées furent denses et nous ont donc demandées un certain temps pour tout retranscrire et mettre sur papier !

Nous avons à cœur de finaliser ce travail avant la fin de l'année, vous pourrez donc les retrouver sous votre sapin de Noël.

Voici quelques thèmes abordés durant ces journées qui sauront, nous l'espérons, vous donner envie de lire l'intégralité des Actes :

- Le métier de codeur : le codeur transmetteur avec l'intervention d'ISOS Accessibilité
- Etudes et recherches sur la LPC avec l'intervention de Laura MACHART
- Présentation des structures de Bretagne autour du thème : le codeur accompagnateur
- Echanges sur le thème : comment favoriser l'accompagnement en code LPC lorsqu'il est introduit tardivement ou que la famille ne code pas ?

Et bien d'autres encore... alors n'hésitez pas à passer commande !

Version numérique : 15 euros

Version papier : 25 euros

## EXTRAIT 1

### Le métier de codeur aujourd'hui, codeur-transmetteur : coder en milieu adulte

*Aurélie BERNARD – Directrice d'Isos Accessibilité  
Tina SAVOURÉ – Salariée chez Isos Accessibilité*

**Aurélie BERNARD** : C'est un vrai changement de point de vue. Nous, on code tout ce qui est dit, à la vitesse de la parole si possible. Si la personne n'a pas compris le contenu par exemple, on n'a pas le temps et on ne peut pas se permettre de tout réexpliquer. On part du principe que la personne connaît la langue française. Évidemment si on voit qu'elle tique à chaque fois pour « grosso modo » comme expression, s'il y a un froncement de sourcil, au bout d'un moment on va le remplacer, dire « grosso modo, à peu près », pour donner des billes. Ça nous est arrivé de rencontrer des personnes à qui on n'avait jamais codé ce mot-là, parce qu'on estimait qu'il n'était pas très important, mais finalement à vingt ans, à vingt cinq ans, ce mot est très utilisé par un formateur. Donc on va accompagner dans la langue française mais franchement ça ne nous arrive pratiquement jamais.

On est là pour rendre accessible ce qui est dit, et après advienne que pourra. C'est pour ça que c'est un autre mode de fonctionnement. On ne pense pas en pitié en se disant « Si ça trouve il n'a pas compris ». Si la personne n'a pas compris, elle pose elle-même la question.

Avec le recul, ce qu'on peut dire par rapport au LPC chez l'adulte, c'est que ça le repositionne en tant que personne sourde. Dans l'échange, on ne lui explique pas certains mots ou expressions de la langue française, on n'adapte pas le discours, on donne les propos mot pour mot, il a la compréhension de l'échange et est sûr de ce qu'il a reçu. Il peut participer pendant la réunion.

Par exemple, une personne était dans sa structure depuis douze ans, sans jamais avoir de code pour les réunions. Et à force de voir qu'elle s'effaçait et qu'elle ne prenait pas la parole parce qu'elle n'était pas sûre d'avoir entendu trois personnes parler en même temps, finalement quand elle a demandé du code, elle ne faisait que poser des questions ; Toute l'équipe l'a vue changer et lui a dit « Mais en fait tu as plein de questions » et elle a dit « Oui, parce que là, je peux les poser, je suis sûre de ce que j'ai reçu et je suis dans un environnement confortable. »

## EXTRAIT 2

### Etudes et recherches sur la LPC

*Laura Machart, codeuse LPC et chercheuse vacataire au CNRS à Grenoble.*

Bonjour, je m'appelle Laura Marchart, codeuse à Grenoble. Je travaille aussi avec un laboratoire de recherche le GIPSA-Lab<sup>28</sup> et notamment avec Clémence Bayard, je pense que certains d'entre vous la connaissent.

Nous travaillons sur différentes recherches par rapport au code et notamment des recherches que l'on a réalisées lors du stage d'été l'année dernière.

Le but de la présentation est de faire un tour d'horizon de toutes les recherches qui ont été faites aujourd'hui sur le code.

#### **La perception de la parole**

Pour commencer, que sait-on sur la perception de la parole de manière générale ?

Pendant très longtemps la perception de la parole a été vue comme uniquement auditive. Donc le traitement de la parole était considéré comme auditif.

Aujourd'hui la littérature a montré de façon claire que la parole n'est pas seulement un processus auditif mais également visuel.

Imaginons la situation suivante : vous êtes dans un endroit très bruyant comme un wagon de métro ou un grand magasin et l'ami qui vous accompagne vous pose la question « Quand est-ce que l'on mange ? ». Vous savez tous que l'on va (je parle principalement des entendants) mettre des stratégies en place pour avoir une meilleure perception dans le bruit. On va probablement se concentrer sur le visage de l'interlocuteur et inconsciemment, lire sur ses lèvres. Car oui, on sait aujourd'hui que même les entendants utilisent la lecture labiale car c'est plus facile de lire sur les lèvres pour percevoir le message, notamment dans le bruit. La perception de la parole implique à la fois, la modalité auditive et visuelle.

Chez les sourds, comme ils n'ont pas totalement accès à la modalité auditive, on sait qu'ils utilisent spontanément la lecture labiale et donc ils combinent les deux informations, à savoir auditive et visuelle dans le processus de perception de la parole.

**EXTRAIT 3****Le codeur indépendant***Témoignages des jeunes codeuses lus par Aurore DUPIN**Témoignage de Béatrice LEFEBVRE*

- **Témoignage d'une jeune codeuse lu par Aurore DUPIN**

**Pourquoi auto-entrepreneur ?**

Je suis devenue auto-entrepreneur par défaut, en tant que salariée, j'avais un contrat de 18h par semaine et cela ne me suffisait pas. Il n'y avait pas possibilité d'augmentation des heures.

**Les démarches à suivre :**

Une inscription à l'URSSAF<sup>30</sup>, et une nouvelle sécurité sociale : il y a le choix entre 4 sécurités sociales imposées. La TVA<sup>31</sup>, les taux : pour les prestations de service nous sommes dispensés de TVA. Depuis 2 ans il faut payer une CFE<sup>32</sup>, une cotisation foncière des entreprises, différente selon la commune de résidence. Tout est à notre charge, l'essence, l'usure de la voiture, le matériel si besoin. Les charges sont à hauteur de 23% environ.

L'accord qui est confidentiel : il existe des conventions avec des partenaires dans lesquelles sont détaillées les interventions. Le contenu est confidentiel.

Le tarif est confidentiel également. Celui-ci est plus bas que celui d'un interprète en LSF. Il ne comprend que le temps de prestation en code, les charges, les frais de transports et de préparation.

---

- **Témoignage de Béatrice LEFEBVRE :**

Je suis codeuse depuis 2010 et actuellement embauchée à l'INJS<sup>35</sup> de Chambéry mais rattachée au SSEFS<sup>74</sup>. Je me déplace dans tout le département de la Haute Savoie.

Avant d'avoir ce temps plein, j'ai eu un parcours compliqué. J'ai beaucoup bougé et je vais pouvoir vous présenter deux situations où j'étais codeuse indépendante.

J'ai été auto-entrepreneur, peu de temps, et l'emploi en CESU<sup>36</sup>.

Je vais commencer par la situation emploi en CESU, les chèques emploi-service. C'est la situation la plus régulière que j'ai eu avant d'être embauchée. A la sortie de la licence, j'ai été contacté par une codeuse également enseignante à la licence qui m'a transmis une demande de parents qui recherchaient une codeuse dans le Nord Isère. Cette famille était rattachée au SSEFS de Grenoble mais ce service n'avait pas de place et de temps de code pour se déplacer jusque dans le Nord Isère.

Les parents souhaitaient du code pour leur enfant, et après une rencontre avec eux, ils m'ont embauché pour un certain nombre d'heures par semaine.

J'ai par la suite travaillé pour un autre enfant dans le Nord Isère, le contact s'est surtout fait par le bouche à oreille.

J'ai travaillé pour l'association ADIDA<sup>37</sup>, qui m'a embauchée pour une autre famille dont leur enfant bénéficiait du SSEFS mais qui pour les parents ne disposaient pas assez d'heures de code.



## LES AVANCEES TECHNOLOGIQUES

### Conduction osseuse : la nouvelle génération de casques audios

Contrairement à la conduction aérienne où le son est transmis par le canal auditif donc par le biais de l'oreille externe ; la conduction osseuse transmet le son par vibrations sur l'os temporal (os de la mâchoire et des tempes). Le son est directement dirigé dans l'oreille interne. En cas de pathologies sur l'oreille moyenne ou le tympan, le son audio est reçu correctement par la cochlée. Les oreilles sont ainsi libérées et le son environnant peut encore parvenir jusqu'à votre cerveau. La musique du casque et les sons extérieurs peuvent être propagés en même temps. La sécurité est amplifiée (les dangers comme les voitures, les klaxons etc) et le confort est préservé.

Les casques sont pourvus d'un amplificateur afin de pouvoir écouter au mieux ses musiques favorites.

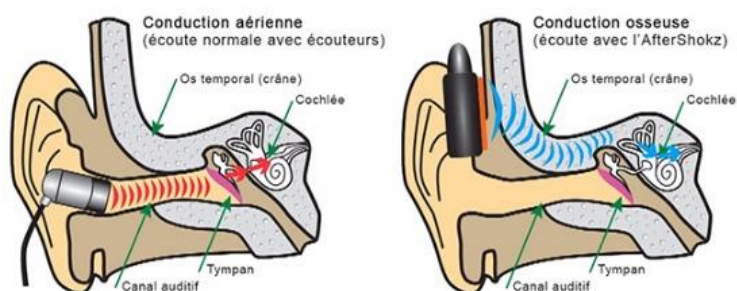
Certaines personnes malentendantes ou souffrant d'acouphènes peuvent bénéficier de cette ostéophonie pour un confort total. Le port de prothèses auditives en même temps que le casque est possible, et ce système n'amplifie pas les acouphènes.

Pour davantage d'informations, vous pouvez vous informer sur le site :

<https://www.audilo.com><sup>6</sup>



#### AFTERSHOKZ. CONCEPT TECHNOLOGIE : VIBRATION OSSEUSE



WWW.GENERATION-APPLE.COM

<sup>6</sup> Site source pour la création de l'article et les images + [www.aftershokz.fr](http://www.aftershokz.fr) (image 2)

# CULTURE : QUOI DE NEUF AU THEATRE ?

## Découvrons la nouveauté « *Ouïe à la vie* »

**Création théâtrale :** *Ouïe à la vie*, une pièce de théâtre essentiellement inspirée de l'expérience personnelle de Camille, vécue aux côtés de son frère, Nicolas, sourd profond et bi-implanté.

*"J'avais envie d'écrire quelque chose de personnel {...}, écrire sur mon frère, pour partager un morceau de sa vie si peu commune, de son parcours, comme une forme de témoignage..."*

À travers ses yeux, Camille nous livre sa perception de la surdité avec son regard d'enfant et d'adulte, sur un ton humoristique et émouvant.

*"Je suis partie de ce qui m'a touché moi, en tant que sœur dans son parcours à lui, des souvenirs qui m'ont marquée, touchée ou révoltée, c'était des émotions fortes, sincères, qui m'ont donné l'élan pour écrire. Puis j'ai demandé à Nicolas de mettre des mots sur ses émotions à lui, et l'histoire de la pièce s'est construite à partir de tout cela."*

Les scènes nous transportent dans un univers bien à eux et nous partons à la découverte des différents personnages qu'interprète Camille ; de son rôle de sœur aux différents personnages que rencontre Nicolas dans l'histoire, qui lui, joue exclusivement son propre rôle.

Au fil du spectacle, le regard de Nicolas s'affirme, prend le dessus et amène le spectateur à explorer les événements tels qu'il les perçoit.



Se sentir un instant dans la peau d'une personne sourde, comprendre nos difficultés de communication et nos appréhensions vis-à-vis de l'autre sont les objectifs de cette réalisation.

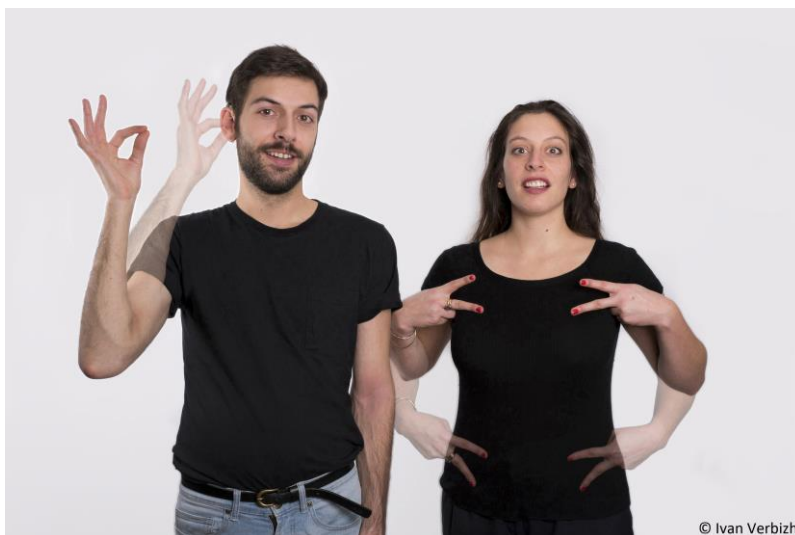
La première représentation a eu lieu le 17 juin dernier lors d'un festival pluridisciplinaire encadré par les collectifs *La Main* et *Auboutdufil*.

Succès garanti pour cette pièce surtitrée accessible à tous, sourds signants, LPCistes et entendants.

En effet, pour Camille, il était très important que "*tout le monde comprenne la même chose en même temps*", les moyens de communication de la pièce sont la prise de parole orale, avec de nombreux passages en LSF mais aussi en LPC, et le dessin. (Nicolas, graphiste de formation, dessine à certains moments ses émotions sur scène.)

Nous ne manquerons pas de vous informer des dates de représentation qui auront lieu très prochainement sur Paris, et nous espérons vivement retrouver Camille et Nicolas Combes en province.

Vous pouvez suivre ce spectacle sur la page Facebook "Ouïe à la vie" !



© Pénélope Voyer

# Ouïe à la vie

Un spectacle de Camille Combes  
avec Nicolas Combes et Camille Combes

Regie lumiere & son : Olivier Toussaint    Regie surtitres : Yaël Dyens



## COIN LECTURE : La Bande Dessinée

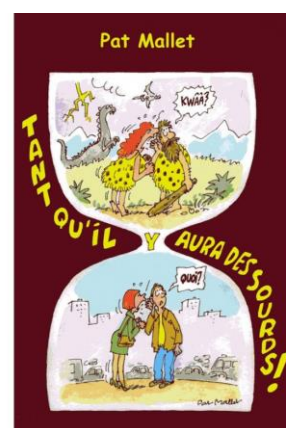
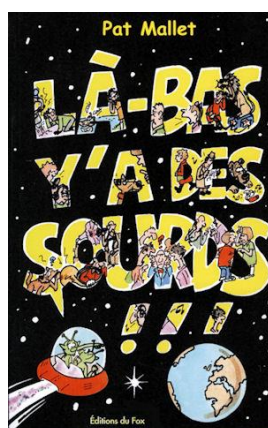
### *Mettons à l'honneur des illustrateurs sourds*

Nous avons décidé de vous faire découvrir dans ce numéro 3 artistes sourds ayant fait de leur métier le dessin de Bandes Dessinées. Ils ont choisi de traiter de la surdité, qu'ils vivent au quotidien, de façon humoristique. Ils montrent ainsi par leurs planches que l'on peut rire aussi de la surdité.

**Pat MALLET** devenu sourd à 9 ans a eu une carrière notable dans le domaine des Bandes Dessinées. Il a travaillé notamment pour Spirou, Pilote, et a collaboré avec Paris Match. Il a publié entre autres « Là-bas y'a des sourds » et « Tant qu'il y aura des sourds », nominé au concours Autonomic Art 2006.



Le premier évoque l'exploration de la planète des sourds (de naissance, devenus sourds, ou malentendants), qui se poursuit dans le deuxième.



**Sandrine ALLIER-GUERPIN**, dessinatrice née sourde a été nominée au festival d'Angoulême en 2012 pour le Trophée de la différence pour ses planches de « Je suis sourde mais ce n'est pas contagieux ». Cet album évoque le quotidien d'une personne sourde, ses propres expériences étant ses plus grandes inspirations. Elle a collaboré avec Marc RENARD.



Son premier livre publié, « Les sourdoués » est une illustration de « Sourd, cent blagues 1 », qui sera présenté ci-après. Cette artiste caricature également des faits de société sur la surdité, portant le nom de Caricasourds.

Retrouvez certains de ses dessins sur sa page facebook dédiée  
<https://www.facebook.com/caricasourde/>



**Marc RENARD**, devenu sourd à deux ans, est ingénieur en bâtiment en plus de son statut d'auteur. Il a écrit 3 tomes de « Sourd, cent blagues », ainsi qu'un texte sur l'accessibilité des personnes sourdes, et bien d'autres. Il a également créé un pôle édition dans son association 2-AS, Les éditions du Fox, où l'on retrouve des ouvrages divers et variés portant sur la surdité, sur les sourds, et étant réalisés par des personnes sourdes.



Ces traités d'humour sont devenus des incontournables ! Les sourds ont un humour différent des entendants, reflété et mis en avant dans ces 3 tomes. Des blagues d'entendants sur les sourds apparaissent également.

## TEMOIGNAGES

### Laissons la parole à Lucie, adulte devenue sourde

...

**Je m'appelle Lucie j'ai 26 ans, je vis à Clermont-Ferrand et je viens d'obtenir un diplôme d'ingénieur en mécanique et génie industriel.**

#### *Ton parcours vis-à-vis de la surdité*

Je ne suis pas née sourde, j'ai entendu toute ma vie. Mais à 21 ans j'ai l'audition qui a commencé à chuter à cause de problèmes de santé. A 22 ans j'étais totalement sourde. L'implant cochléaire et les appareils auditifs ne sont pas possibles.

#### *Les premiers conseils du corps médical pour pallier à ta perte auditive*

A Marseille, le service où je suis suivie recommande aux devenus sourds d'apprendre le LPC et ils ont raison ! Souvent les organismes de la surdité poussent les devenus sourds à travailler la LSF... Mais ce n'est pas notre langue ! Devenir sourd est déjà assez difficile, devoir aussi changer de langue est un peu une double peine !

D'autant plus que la plupart de nos amis sont entendants...

Ça serait un peu comme demander à ses amis d'apprendre soudainement le russe alors qu'on peut continuer à parler français juste avec quelques clefs à apprendre par coeur...

#### *La découverte du LPC*

Je connais la LPC depuis que j'ai 6 ans. Ma famille a appris à coder car mon père est devenu sourd à cause de la même maladie que moi. A l'époque on pensait que je n'étais pas malade car les généticiens nous avaient certifié suite à des analyses que je n'avais et n'aurais jamais rien. Ils se sont trompés.

Mon père a connu l'existence du LPC grâce à un ami qui en avait entendu parler. Mes parents ont fait un stage de LPC et moi j'ai appris à coder avec eux en les regardant faire.

#### *Apprendre à décoder, les facilités et difficultés*

Coder ne veut pas dire savoir décoder. Quand j'ai appris que j'allais devenir sourde je me suis beaucoup entraînée avec des boules quies. Au début je ne comprenais pas grand chose.. J'avais de la chance car mes proches codaient déjà donc j'avais du monde autour de moi pour travailler le décodage. Ça fonctionne aussi en partant de 0 avec des proches qui ne codent pas encore. Mon père en est la preuve.

J'ai aussi évidemment pris quelques cours de lecture labiale. Savoir coder en LPC m'a beaucoup aidé pour comprendre la lecture labiale car les mots se décomposent de la même manière. Les sons à repérer sont les mêmes qu'en LPC (che gne [e] [o] ouvert ou fermé...) ce qui n'est absolument pas intuitif pour

quelqu'un qui n'a jamais fait de phonétique ! On a tous tendance à décomposer comme on écrit !

### *Ta pratique du code*

Je sais coder et je peux même apprendre aux gens à coder. Ce qui est très pratique avec mes collègues de travail.

Je pense que pour un devenu sourd il faut apprendre à coder pour ensuite savoir décoder.

### *Les intérêts du code et les apports dans le quotidien*

Le code LPC pour moi, c'est entendre avec les yeux. Je ne peux pas m'en passer. Mes proches s'adressent à moi en codant. D'ailleurs sans code en général je suis plutôt perdu ! Grâce au code LPC je peux continuer à avoir des conversations normales avec mes proches. Sans qu'ils aient à répéter 500 fois pour que je comprenne ! C'est vraiment moins fatiguant pour tout le monde.

Un de mes meilleurs amis m'a dit une fois "je t'avais perdu, mais avec le code LPC je t'ai retrouvé ! On peut vraiment discuter comme avant !"

### *L'intervention de codeurs LPC durant Les formations ou en situation professionnelle*

J'ai souvent des codeurs LPC :

Pour des cours en école d'ingénieur, pour des rendez vous médicaux ou administratifs, pour des réunions. Je peux éventuellement m'en passer en utilisant la reconnaissance vocale de mon téléphone... Mais je préfère le codeur LPC car la reconnaissance vocale n'est pas toujours fiable et elle est totalement inefficace quand il y a beaucoup d'interlocuteurs.

### *Les attentes par la présence d'un codeur*

J'attends du codeur qu'il s'efface et agisse comme un interprète. Souvent les entendants ont tendance à infantiliser la personne sourde. A s'adresser uniquement au codeur qui entend et à chercher l'échange qu'avec lui. En tant qu'ancienne entendante je peux vous dire que ça fait bizarre !

Un codeur doit se transformer en oreilles. Toutes les fois où j'ai pu bénéficier d'un codeur je me suis sentie plus incluse dans le milieu où j'étais.

**Avant de terminer avec le témoignage d'un youtubeur que vous aurez envie de mieux découvrir, nous tenons à remercier tous les interlocuteurs qui ont participé à la création de ce numéro.**

**Un grand MERCI à l'équipe de l'école St-Jude, à Lucie, à Vivien LAPLANE, et à Camille pour leur collaboration !!!**

# ILS SONT SUR LA TOILE

## YOUTUBE et ses Youtubeurs

### Vivien LAPLANE, le souffleur de mots...

**Vivien LAPLANE est un adulte sourd de 35 ans. Youtubeur dans sa chaîne « Apprendre à écouter », il met en avant le quotidien des personnes sourdes et évoque des expériences, son parcours, avec une note d'humour et de légèreté. Il informe sur des thèmes variés comme les études, la parentalité, les appareils auditifs, la langue des signes, la communication, et bien d'autres. Autant de sujets qui soulignent le quotidien d'un sourd oralisant et qui sensibilise un monde d'entendants parfois peu au fait.**

Comment vous est-il venu à l'idée de créer des vidéos et une chaîne youtube ?

**Je tenais un blog à l'origine (<https://apprendreaecouter.com/>), où je partageai depuis 3 ans environ mes réflexions sur la surdité. Puis j'avais envie de le partager à l'oral, face à un public. En attendant de le faire sur scène ou lors de formations, je le fais à travers les vidéos.**

Qui visiez-vous en priorité ? Votre entourage, les enfants et jeunes sourds, le grand public ?

**Je vise personne particulièrement. C'est selon le thème de mes vidéos qui peut rejoindre les jeunes sourds, les sourds signants, les professionnels travaillant dans la surdité etc. Mon objectif est de vraiment faire le lien entre le monde des sourds et le monde des entendants, et d'apporter un regard paisible sur la surdité. En gros, c'est le grand public et que chacun puisse prendre ce qu'il veut dans mes vidéos.**

Quel plaisir ressentez-vous quand vous vous mettez en scène ?

**C'est le plaisir de partager des émotions, des ressentis, des témoignages. C'est le plaisir de jouer et de faire rêver, réfléchir.**

Poète, youtubeur, quelle sera votre prochaine ambition ?

**Déjà comédien sur scène, puisque ce n'est pas encore le cas et puis formateur quand des occasions se présenteront. Puis à moyen terme, si des opportunités se présentent, tenir un lieu d'accueil accessible à tous avec des temps de loisirs, de cultures etc....**

Qu'est-ce qui a changé pour vous depuis les posts vidéo ?

**Un approfondissement plus concret dans mon projet professionnel et surtout une affirmation de mon identité de sourd oralisant. Puis une envie plus forte de continuer grâce à des retours très positifs.**

Ressentez-vous une meilleure compréhension des entendants face à la surdité ?



**Je ne peux pas trop le dire car mes vidéos ne sont que des gouttes d'eau. J'ai heureusement quelques retours d'entendants qui ont appris pleins de choses sur la surdité grâce à mes vidéos. Mais il faudra toujours continuer à sensibiliser, à partager. C'est un combat quotidien.**

Pensez-vous que cette chaîne youtube puisse apporter de l'espoir aux jeunes sourds, leur impulser toute sorte de rêves et d'ambition ?

**Je l'espère fortement.**

Qu'avez-vous envie de nous dire de plus ? Vous avez la parole...

**Ce que je souhaite vraiment, c'est de pouvoir tourner des vidéos avec d'autres youtubeurs sourds, et bien sûr, de saisir une opportunité d'apprendre la langue des signes.**

Vivien LAPLANE se livre dans ses vidéos. Il raconte la souffrance, la discrimination existante face au handicap qu'il a pu subir, des préjugés « Un sourd, pas un idiot ! » et explique comment un sourd appareillé va percevoir, comprendre, et vivre avec son handicap. Il raconte aussi ses joies et sa vie qui paraît « ordinaire ». Alors n'hésitez-pas, connectez-vous et explorez le monde de Vivien !!!

Chaîne Youtube « Vivien Apprendre à écouter »  
<https://www.youtube.com/channel/UCSbIAHbSj7vSEdtb8vd0TOA>

**Nous espérons que cette lecture vous aura plu !**

**Nous vous souhaitons une  
agréable fin d'année et de très  
bonnes fêtes !**

